

Dans le contexte de globalisation des échanges et de très forte évolution mondiale du trafic passagers aérien, le développement des aéroports bretons est un élément essentiel de l'accessibilité du territoire. Dans la même optique, la mise en service de l'Aéroport du Grand Ouest (AGO) est une infrastructure attendue par les chefs d'entreprises bretons.

En vue d'assurer le désenclavement du centre-Bretagne, la réalisation de la RN 164 est indispensable. Inscrite au CPER 2015-2020, elle doit pouvoir aboutir au plus vite.

LES CCI BRETONNES PRÉSENTES DANS LE DÉBAT PUBLIC

Les CCI bretonnes sont très investies sur les sujets liés à l'accessibilité du territoire. Aussi, elles expriment les attentes des entreprises bretonnes dans toutes les instances de concertation régionales dans lesquelles elles sont sollicitées (comités de suivi CPER, RN 164, LGV Bretagne - Pays de la Loire ...). La CCI Bretagne intervient également lorsque les grands projets sont soumis au débat public, à l'instar du projet des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire (LNOBPL) pour lequel elle a contribué à travers un cahier d'acteurs.



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr